



Nouvelles communales

Extrait des décisions du Conseil communal du 10 juillet 2025

Règlement d'utilisation et de location de la salle des Barreyres

Le Conseil décide de valider le règlement proposé avec entrée en vigueur immédiate. L'élaboration de ce règlement s'inscrit dans la continuité des mises à jour des règlements des autres salles communales au printemps dernier.

Riddes Energie SA

Le Conseil d'administration de Riddes Energie SA (= le Conseil communal) décide de déléguer le pouvoir de représentation à la Présidente et au Vice-président du CA avec signature collective à deux et de désigner Frédéric Métroz comme Vice-président de Riddes Energie SA.

Demande de dérogation à la directive sur les chantiers et travaux bruyants

Le Conseil communal décide de ne pas autoriser de dérogation à la directive sur les chantiers et travaux bruyants au bureau d'architecture en charge de la construction de 8 chalets sur la parcelle n° 9888, « Le Belochet », à La Tzoumaz.

Prolongation d'ouverture - Fête nationale à La Tzoumaz

Le Conseil communal accorde une prolongation d'ouverture à l'Office du Tourisme jusqu'à 2h00 pour la soirée du 31 juillet sur la Place Centrale.

Prolongation d'ouverture – Bal des 20 ans à La Tzoumaz

Le Conseil communal accorde une prolongation d'ouverture à la Jeunesse Riddes – La Tzoumaz pour le Bal des 20 ans de la station qui aura lieu le 9 août 2025 sur la Place Centrale.

Prolongation d'ouverture – Bal de la mi-été à La Tzoumaz

Le Conseil communal accorde une prolongation d'ouverture à l'Auberge de La Tzoumaz jusqu'à 2h00 pour le bal de la mi-été qui aura lieu le 14 août 2025.